# **ECONOMIE & SOCIÉTÉ**

SÉRIE 2	Profil E	Partie 2 : questions div	verses
Durée totale de l'épre	euve :	240 minutes	
Durée de la partie 2 :		120 minutes	
Moyens auxiliaires a	utorisés :	Calculatrice non programmable	
		Codes suisses sous forme papier : Cst., CO, CC, L	P ORC,
		LCC ou CC, CO Edition pour les études de comme	rce
Annexe :		Index officiel CO et CCS (annexé en dernière page	)
Numéro de candidat-e Nom Prénom Date de l'examen			
Dantia O . avvastiana		Points obtenus / points maximum	
Partie 2 : questions		/ 100	
Les points obtenus sont	t à reporter sur la pre	mière page de la partie 1 pour le calcul de la note.	
SIGNATURES DES EXPE	RTS		

Cette série d'examen ne doit pas être utilisée comme exercice avant le

Elaboré par : Groupes d'auteurs romands de la CRT EPC et de la CDECSRT CSFO, Unité procédures de qualification, Berne Edité par :

1<sup>er</sup> janvier 2018.

Délai de libération :

# **PARTIE 2: QUESTIONS DIVERSES**

			Points obtenus	Points maximum
1.5.1	Rapports financiers	Objectifs		25 points
1	Journal	1.5.1.1, 1.5.1.2, 1.5.1.3, 1.5.1.8, 1.5.1.10, 1.5.1.11		20
2	Décompte de salaires	1.5.1.7		5
1.5.2	Economie d'entreprise	Objectifs		20 points
3	Environnement de l'entreprise	1.5.2.1, 1.5.2.2		5
4	Valeurs fondamentales / Concept d'entreprise	1.5.2.3		6
5	Compétences méthodologiques	1.5.2.10		3
6	Structure organisationnelle	1.5.2.4		6
1.5.3	Droit et Etat	Objectifs		20 points
7	Droit public	1.5.3.1		5
8	Procédure législative	1.5.3.2		6
9	Droit privé	1.5.3.1, 1.5.3.4		9
1.5.4	Economie générale et société	Objectifs		35 points
10	Besoins et types de biens	1.5.4.1		4
11	Circuit économique, prestations économiques	1.5.4.2		6
12	Economie de marché	1.5.4.3		6
13	Cycle conjoncturel	1.5.4.5		4
14	Globalisation	1.5.4.7		2
15	Déséquilibre des masses monétaires	1.5.4.9		7
16	Equilibre social / AVS	1.5.4.10		6
	Total *			100 points

<sup>\*</sup> A reporter en première page

1. Journal points / 20

Durant le mois de décembre 2016, Monsieur Tiff enregistre les écritures de la raison individuelle « Salon de coiffure Jean Tiff », à l'aide du plan comptable ci-dessous.

Plan comptable de la raison individuelle « Salon de coiffure Jean Tiff »

	Actifs	idaciic «	Charges et produits
1000	Caisse	3200	Ventes de produits de coiffure
1010	Poste	3209	Déductions accordées
1020	Banque	3410	Produits des coupes et soins
1100	Créances clients	3720	Prestations propres
1109	Provision pour pertes s/créances	3805	Pertes sur créances
	(Ducroire)	4200	Achats de produits de coiffure
1140	Avances de salaire	4209	Déductions obtenues
1176	Créances AFC	4270	Frais d'achats
1190	Autres créances	4280	Variation de stocks
1200	Stock de marchandises	5200	Salaires
1300	Actifs transitoires	5270	Charges sociales
1500	Machines et appareils	6000	Loyers
1510	Mobilier et installations	6200	Frais de véhicules
1519	FAC s/mobilier et installations	6300	Assurances
1521	Infrastructure informatique	6400	Electricité, gaz (autres énergies)
1529	FAC s/infrastructure informatique	6500	Frais d'administration
1530	Véhicules	6510	Téléphone, fax, Internet
		6570	Frais d'informatique
		6600	Publicité
	Passifs	6700	Autres charges d'exploitation (ACE)
2000	Dettes fournisseurs	6740	Différence de caisse
2010	Autres dettes	6800	Amortissements
2300	Passifs transitoires	6900	Charges financières (Intérêts-charges)
2400	Emprunt UBS à long terme	6950	Produits financiers (Intérêts-produits)
2800	Capital	8500	Produits exceptionnels
2850	2850 Privé		Charges exceptionnelles

#### Remarques

- La saisie du journal se fait à l'aide du nom du compte et non du numéro.
- La colonne « libellé » sert à indiquer les calculs uniquement.
- Le nombre de lignes à disposition ne correspond pas forcément au nombre d'écritures attendues.
- Les sommes sont arrondies aux 5 centimes si nécessaire.
- Ne pas comptabiliser la TVA.

## Extrait d'opérations du mois de décembre 2016

1. Jean Tiff comptabilise les recettes de la semaine encaissées au comptant : (2 points)

Recettes de service de coiffure CHF 4 500.— Recettes de ventes de produits CHF 500.—

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme

2. Jean Tiff enregistre la facture ci-dessous : (1 point)

Hairwell Rue du l		V		Date :	12/ 12	2/ 2016		
	2000 Neuchâtel			Destinataire :				
N° de facture : 963-12				Jean Tiff, salon Rue des Roses 1000 Lausanne	•	fure		
Quantité	Nº article	Description	Prix unitaire	Remise	To	otal		
15	123489	Coloration	CHF 6	0 %	CHF	90.–		
10	326582	Shampoing & soin	CHF 5	0 %	CHF	50		
11	658123	Oxydant crème	CHF 4	0 %	CHF	44.–		
				Total	CHF	184.–		
Modalités	Modalités de paiement : 10 jours 2 % ou 30 jours net							

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme

3. Jean Tiff retourne, le lendemain de la livraison, cinq produits de coloration. Le fournisseur Hairwell accepte le retour et lui envoie une note de crédit. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme

4. Le 16 décembre, Jean Tiff règle la facture de son fournisseur Hairwell par virement bancaire, en tenant compte du retour et des conditions de paiement. (3 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme

5.	Jean Tiff a emprunté un montant à la banque UBS. Comme il a beaucoup de liquidités, il amortit
	sa dette de CHF 2 000 par virement postal. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme

6. Jean Tiff achète deux nouveaux casques à infrarouge pour les colorations, CHF 1 100. – pièce. Comptabilisez la facture. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme

#### Opérations de clôture au 31 décembre 2016

7. Jean Tiff reçoit un avis de crédit de la banque. Complétez le décompte suivant avant de journaliser l'opération : (3 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme

8. Au 31 décembre, l'emprunt UBS à long terme s'élève à CHF 48 000.—. Comptabilisez les intérêts courus sachant que le taux d'intérêt est de 4.5 % et l'échéance au 30 avril. (2 points)

	Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
ĺ						
İ						
Į						

9. Amortissements annuels en tenant compte des informations suivantes : (4 points)

Comptes	Débit	Crédit	Amortissement	Taux	
Machines et appareils *	32 955.–	_	dégressif	35 %	
Mobilier et installations	160 000	_	constant	10 5 0/	
FAC s/mobilier et installations	_	60 000.–	constant	12.5 %	

<sup>\*</sup>valeur à neuf : CHF 120 000.-

Op.	A débiter A créditer		libellé/calcul	Somme	Somme

10. Jean Tiff journalise la variation de stock sur la base des informations suivantes (valeurs internes) : (2 points)

Stock initial (au PRA) : CHF 12 000.— Stock final (au PRA) : CHF 16 500.—

Il tient compte d'une réserve latente de CHF 2 000. – sur le montant du stock final.

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme

### 2. Décompte de salaire

points

/ 5

Sur la base des informations ci-après, complétez le décompte de salaire de l'employée du salon de coiffure, Juliette Lagarde qui travaille à mi-temps. (5 points)

#### Renseignements pour le mois de novembre 2016 :

Salaire coordonné : à déterminer

Déduction de coordination mensuelle : CHF 2 056.25 Salaire coordonné minimal : CHF 293.75 Salaire coordonné maximal : CHF 4 993.75 Salaire minimum soumis à la LPP : CHF 1 762.50

LPP : 17 % au total, répartis de manière paritaire

LAA (choisir le ou les taux adéquats) : AAP 1.2 % / AANP 0.9 %

#### Décompte individuel de salaire

Becompte marriader de				
Jean Tiff, salon de co Rue des Roses 1000 Lausanne	iffure		Lausanne, le 30	novembre 2016
1000 Lausanne			Mada	mα
				te Lagarde
Fonction : Coiffeuse				Crissier
			1020	01100101
Salaire déterminant AVS	S (y compr	ris heures supplémenta	aires)	2 150.00
Allocation(s) familiale(s)				300.00
			Total	2 450.00
571	_			
<u>Déductions</u>	<u>Taux</u>	Salaire soumis	<u>Cotisations</u>	
Retenue AVS,AI,APG	5.125			
Retenue AC	1.1			
Retenue LPP				
Retenue LAA				
Autres déductions			<u>Sommes</u>	
Avance de salaire			200.00	
Office des poursuites			00.00	
			Total des déductions	
			Montant net	

<u>C</u>	Calculs éventuels :							

#### 3. Environnement de l'entreprise

points

/ 5

#### La Fnac recherche de nouvelles surfaces Tribune de Genève du 14.09.2015

Après plus d'une décennie d'un complet statu quo, Fnac se contentant de ses quatre magasins suisses (deux à Genève, un à Lausanne et un à Fribourg), voilà que le groupe d'origine française vient d'ouvrir un nouveau point de vente à Conthey en Valais. En charge de la filiale suisse depuis environ un an, Karim Dali fait le point sur ce qui s'apparente à une seconde phase d'expansion de la Fnac en Suisse.

# Finalement, après autant d'années de pause, pourquoi avoir choisi le Valais pour votre reconquête du marché suisse ?

Elle résulte simplement d'une opportunité survenue en fin d'année dernière suite à l'ouverture de ce nouveau centre commercial situé hors du centre-ville et bénéficiant de la superficie adéquate pour y ouvrir notre enseigne (ndlr: environ 1400 m2, soit d'une taille semblable à celle de Balexert à Genève ou celle de Fribourg).

#### Comprenez-vous que ce choix laisse perplexe?

La zone couverte par la Fnac de Conthey comprend tout de même quelque 130 000 habitants. A cela s'ajoute toute la clientèle hivernale des grandes stations. Mais l'essentiel est que cette enseigne répond à notre volonté de nous installer dans des zones où nous ne sommes pas encore présents.

(...)

Après la faillite de Virgin, on pensait que vous alliez vivre un naufrage similaire, étant donné la digitalisation de plusieurs secteurs clés pour la Fnac (...)

Et pourtant nous sommes toujours là!

#### Pensez-vous avoir bénéficié également de la disparition de concurrents en France ?

Sur le court terme, nous avons peut-être récupéré certains des clients de Virgin, mais, sur le long terme, ce genre d'événements n'est certainement pas un signal positif pour nos affaires.

#### Qu'est-ce qui a permis à la Fnac de survivre ?

Elle s'explique notamment par nos efforts constants de diversification (ndlr: nouveaux espaces enfants, électroménager, téléphonie ou encore papeterie). Nous travaillons également à rendre nos magasins le plus attractif possible.

# DVD, CD, jeux vidéo et maintenant les livres, le monde se digitalise de plus en plus... Y at-il vraiment du sens à conserver (voire même investir dans) de nouvelles surfaces de vente physiques ?

Je ne pense pas que la Fnac puisse fonctionner sans ses enseignes; sans ce lien social entre clients et vendeurs ou encore cette possibilité de toucher, de tester les produits. Il n'en reste pas moins qu'il est nécessaire aujourd'hui de pouvoir proposer une offre multicanal, ce qui englobe naturellement la vente en ligne.

#### Pourtant, votre site Internet suisse n'est pas très attrayant (...)

Nous travaillons actuellement à le remettre à jour et rendre enfin possible la vente en ligne. Car après avoir cru qu'Internet allait tuer les points de ventes physiques, nous avons compris que la stratégie gagnante est en réalité d'avoir une sorte de continuum entre les magasins et la vente « online ».

# Le commerce de détail souffre du franc fort. Est-ce également le cas pour tout ce qui touche aux produits technologiques et éditoriaux ?

C'est incontestable! Nous souffrons également d'un tourisme d'achat renforcé depuis la mijanvier. Pour compenser la baisse du trafic et conserver nos parts de marché, il nous a fallu stimuler encore plus notre politique de prix.

# Votre politique promotionnelle est en effet de plus en plus agressive (...) N'affecte-t-elle pas vos marges ?

La Fnac n'est pas la seule à faire des efforts. Les fabricants comme les distributeurs en font également. Quant à nos marges, nous parvenons à compenser ces promotions par des volumes de ventes plus importants.

Répondez aux questions suivantes concernant l'article précédent : 1. Dans quel secteur économique classifie-t-on l'activité de la Fnac ? (1 point) 2. Retrouvez deux acteurs (ou agents) du micro-environnement de la Fnac et citez l'extrait de l'article qui mentionne chacun d'eux : (2 points) a) Acteur Nº 1: Extrait: b) Acteur N° 2: Extrait: 3. Expliquez ce que Karim Dali veut dire lorsqu'il mentionne dans l'une de ses réponses : (1 point) « Nous souffrons également d'un tourisme d'achat renforcé depuis la mi-janvier. » 4. Pourquoi, selon Karim Dali, n'y a-t-il pas de conflit d'intérêts entre la vente traditionnelle et la vente « online » ? (1 point)

SÉRIE 2 – 2017	ECONOMIE ET SOCIÉTI

4.	Valeurs	fondamentales	/ Concept	d'entreprise

points

**/6** 

1. Pour chacune des entreprises suivantes veuillez indiquer par une croix le secteur d'activité et par une autre croix l'origine des fonds qui la caractérise. (3 points)

	SECTEUR D'ACTIVITE		ORIGINE DES FONDS			
	PRIMAIRE	SECONDAIRE	TERTIAIRE	MIXTE	PRIVEE	PUBLIQUE
Chemins de fer fédéraux (CFF)						
Paul Mermoud, viticulteur						
Montres Rolex SA						

2. Par rapport à la situation suivante, répondez aux questions :

L'entreprise « **L'ONGLERIE D'OR** », implantée dans un centre commercial « haut de gamme », propose un service de qualité (accueil, travail, délai) dans le respect d'une clientèle exigeante et aisée.

a) Quei est le concept presume de l'entreprise ? (1 point)								

b) Citez une valeur fondamentale de l'entreprise. (1 point)					

c)	Quelle est la stratégie de l'entreprise ? (1 point)	
----	---	--

#### 5. Compétences méthodologiques

points

/3

Complétez la colonne de droite avec le terme correspondant à choisir dans la liste ci-dessous. (3 points)

analyse coûts-avantages / arbre décisionnel / diagramme / graphique

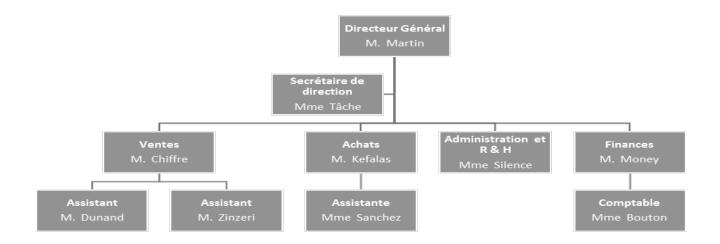
Histogramme annuel représentant les chiffres d'affaires mensuels d'un point de vente.	
Outil représentant une succession de choix afin de trouver la solution la plus adéquate.	
Permet l'évaluation des risques et profits avant une prise de décision.	

## 6. Structure organisationnelle

points

/6

1. Sur la base de l'organigramme ci-dessous, répondez aux questions suivantes :



- a) Quelles sont les deux personnes qui ont un lien de collaboration au sein d'une même fonction ? (1 point)
- b) Citez le nom de deux personnes qui ont un lien de subordination. (1 point)

2.	2. Cochez la bonne réponse dans le cadre d'une PME occupant 75 collaborateurs. (1 point)				
	a)	En g	énéral, il appartient à la fonction Administration :		
			de gérer l'accueil et la réception (physique et téléphonique)		
			de gérer la documentation et l'archivage		
			de tenir le secrétariat et les agendas, d'organiser les séances et de prendre les PV		
			toutes les propositions précédentes sont correctes		
	b)	En g	énéral, il appartient à la fonction Direction :		
			d'établir une stratégie à long terme pour l'entreprise		
			de tenir la comptabilité		
			d'engager un nouveau collaborateur		
			de s'occuper de la relation avec les fournisseurs		
3.	A qı	uelle f	onction appartiennent les activités suivantes ? (3 points)		
	a)	L'entre	etien et la maintenance des équipements techniques de l'entreprise.		
	b)	La réc	laction du certificat de travail à la demande d'un employé.		
	c)	Placei	en bourse l'excédent de liquidités après avoir payé les factures.		

ECONOMIE ET SOCIÉTÉ	SÉRIE 2–2017	13
		4

7. Droit public		points	/ 5
Citez deux parties du droit p	oublic. (2 points)		
Complétez le tableau suivan	nt au niveau fédéral : (2 points	s)	
Pouvoir	Pouvoir exécutif	Pouvoir	
L'Assemblée fédérale	Le gouvernement (Conseil fédéral)	Les tribunaux (Tribunaux fédéraux)	
Quels sont les noms des de	ux chambres composant l'As	semblée fédérale ? (1 point)	
3. Procédure législative		points	/ 6
•		points stermes suivants: pétition, initia	
Complétez le tableau ci-c	ndum obligatoire. (3 points)	. (	
Complétez le tableau ci-créférendum facultatif, référen	ndum obligatoire. (3 points) ajorité simple est	. (	
Complétez le tableau ci-créférendum facultatif, référent Lors de la votation, la marequise.  Tous les habitants de Su	ajorité simple est uisse bénéficient de	. (	
Lors de la votation, la marequise.  Tous les habitants de Suce droit.  Les Chambres fédérales la Constitution.	ajorité simple est uisse bénéficient de décident de modifier un référendum facultatif mais	. (	ativ
Complétez le tableau ci-créférendum facultatif, référent Lors de la votation, la marrequise.  Tous les habitants de Suce droit.  Les Chambres fédérales la Constitution.  Lorsqu'une loi fait l'objet d'ula votation populaire, qu'adv	ajorité simple est uisse bénéficient de décident de modifier un référendum facultatif mais rient-il de la loi ? (1 point)	s termes suivants : pétition, initia	ativ

points		/9
	points	points

1. De quel livre du Code civil sont tirées les situations suivantes ? (4 points)

Exemple:	
Traite du statut des personnes physiques et morales	Livre 1 : Droit des personnes
Règle les rapports de parenté	
Règle le sort des biens d'une personne après son décès	
Règle les pouvoirs qu'une personne peut avoir sur les choses	
Traite des règles relatives aux contrats et des dispositions relatives aux sociétés	

2.	Quand devient-on	légalement	propriétaire	dans les	cas suivants	: (2 r	ooints)

<ul> <li>a) Lors de l'achat d'une maison '</li> </ul>	a)	) Lors	de l'	'achat	d'une	maison	?
---	----	--------	-------	--------	-------	--------	---

b)	Lors de l'achat	d'une	machine	à laver?
~,	_0.0 00 .00.00	a a		a .a.c

3. Les personnes suivantes bénéficient-elles de la jouissance et de l'exercice des droits civils ? Répondez par oui ou non. (3 points)

	Jouissance	Exercice
Un étranger majeur domicilié en Suisse ?		
Un handicapé physique de 22 ans ?		
Une jeune femme de 17 ans ?		

1	0. Besoins et types de biens	points	/4
1.	Toute activité économique nécessite la combinaison de 3 facteurs de trois facteurs de production. (3 points)	de production. Indiqu	iez ces
2.	Bien qu'elle n'ait que très peu de ressources naturelles, la Suisse est de la planète. Pourquoi ? (1 point)	un des pays les plus	riches
1	Circuit économique, prestations économiques	points	/6
1.	Définissez précisément le produit intérieur brut (PIB). (1 point)		
2.	Que permet de mesurer le PIB ? (1 point)		
3.	Quel type de PIB permet de tenir compte des variations de prix (1 point)	κ d'une période à l'	autre ?
4.	L'indicateur PIB/habitant, permet-il de mesurer parfaitement le b Justifiez. (1 point)	ien-être d'une popul	lation ?
5.	Indiquez les deux types de flux présents dans le circuit économique. (2	2 points)	

## 12. Economie de marché

points

/6

1. Soit l'offre et la demande d'un produit sur un marché donné :

PRIX UNITAIRE (CHF)	QUANTITES OFFERTES	QUANTITES DEMANDEES
10	50	450
20	150	350
30	250	250
60	400	100
100	500	50

a)	Déterminez le prix d'équilibre. (1 point)		
b)	Pour un prix de CHF 60, déterminez :	(3 poi	nts)
	<ul> <li>La quantité demandée</li> </ul>	:	
	<ul> <li>La situation (pénurie ou excédent)</li> </ul>	:	
	<ul><li>L'effet sur le prix</li></ul>	•	

2. Vrai ou Faux ? Cochez ce qui convient. (2 points)

	Vrai	Faux
En général, la quantité demandée d'un bien diminue si le prix baisse.		
En général, si le prix d'un bien augmente, la quantité offerte diminue.		
La demande à court terme des produits pétroliers est très élastique.		
Les produits de première nécessité ont une demande inélastique.		

13. Cycle conjoncturel	points	/4
------------------------	--------	----

Complétez les phases du cycle conjoncturel ou une particularité de ces phases. (4 points)

Phases conjoncturelles	Particularité
	L'Etat diminue ses investissements, la BNS augmente progressivement ses taux d'intérêt, innovation importante
Haute conjoncture, surchauffe	
	Augmentation du chômage, baisse des salaires
Basse conjoncture, dépression	

14. Globalisation	points	/2
« Dans certains cas, la mondialisation peut menacer la croissance écono	mique ».	
Indiquez deux exemples qui confirment cette affirmation. (2 points)		

1	5. Déséquilibres des masses monétaires	points	/7
1.	Quel indice (en toutes lettres) permet de mesurer l'inflation ? (1 point)		
2.	Est-il facile d'avoir à la fois une forte croissance économique et un Expliquez. (1 point)	n faible taux d'i	nflation ?
3.	« L'inflation entraîne une diminution du pouvoir d'achat. »  Expliquez. (1 point)		
4.	Que se passe-t-il au niveau des prix lorsqu'il y a trop de monnaie en circ	ulation ? (1 point	)
5.	Que fait la BNS pour remédier au surplus de monnaie en circulation ? (1	point)	
6.	Pour lutter contre l'inflation, certains Etats choisissent de réduire leur principal inconvénient de cette mesure ? (1 point)	rs dépenses. Qu	iel est le
7.	Indiquez une mesure pouvant être prise par l'Etat pour lutter contre le ch	omage. (1 point)	

1	6.	Equilibre social / AVS point	s	/6
1.	Ind	ndiquez deux causes de la baisse de la natalité observée en Suisse. (2 points)		
	_			
	_			
2.		Le vieillissement démographique aura des conséquences importantes en Sui nais aussi sur les personnes. »	sse : su	r l'Etat
	a)	) Indiquez deux conséquences pour l'Etat. (2 points)		
	b)	) Indiquez deux conséquences pour les personnes. (2 points)		

#### Index du CO (état le 1<sup>er</sup> janvier 2013)

Le n° indiqué renvoie au 1<sup>er</sup> article du CO traitant ce sujet

## Index du CCS (état le 1<sup>er</sup> janvier 2013)

Le n° indiqué renvoie au 1<sup>er</sup> article du CCS traitant ce sujet

A	40	1	004
Actes illicites	19	Lettre de change	991
Actions (papiers-valeurs)	622	Libération (actions nominatives)	632
Administration -SA (conseil)	707	(actions au porteur)	683
-Sàrl (définition)	772	Licenciement	335
-Coop (définition)	828	Loyers abusifs	269
Annexe (SA)	663b	Mandataire commercial	462
Arrhes	158	Menus travaux	259
Assemblée générale SA	698	<b>N</b> ullité des contrats	20
Assemblée des associés Sàrl	804		-
Assemblée générale Coop	879	Obligations (papiers-valeurs)	1156
<b>B</b> ail à loyer	253	Offre	3
Capital-participation	656b	Participations (SA)	960d
Cautionnement	492	Papiers-Valeurs	965
Cession de créances	164	Prescription	127
Chèque	1100	Prévoyance en faveur du personnel	331
Clause pénale	160	Raisons de commerce	944
Compensation	120	Registre du commerce	927
Comptabilité commerciale	957	Rente viagère (prescription)	131
Congé (abusif, travail)	336	Reprise de dette	175
- (délais, travail)	335b-c	Réserve générale (SA)	671
- (abusif, bail)	271-a	Résiliation immédiate (travail)	337
- (délais, bail)	266a-c	Responsabilité civile	41
Consignation (bail)	259g	Rétention (bail commercial)	268
Contrat d'agence	418a	Révocation de la vente par l'acheteur	40e
- d'apprentissage	344	Société anonyme	620
<ul> <li>de commission</li> </ul>	425	•	828
- de mandat	394	Société coopérative Société à responsabilité limitée	772
<ul> <li>de travail (individuel)</li> </ul>	319	Société en nom collectif	552
Contrat (conclusion)	1	Société simple	530
Crainte fondée	29	·	
<b>D</b> édit	158	litres au porteur	978
Défauts de la chose louée	259	Titres nominatifs	974
Démarchage	40a	<b>V</b> acances (travail)	329a
Demeure (débiteur)	102	Vente immobilière	216
(vendeur)	190	Vente mobilière	187
Dol	28	Vente par acomptes abrogée, remplac	ée
Donation	239	par la LCC et l'OLCC le 01/01/2003	
Echange	237	Vérification de la chose	201
Enchères (vente aux)	229		
Enrichissement illégitime	62		
Erreur essentielle	23		
Exécution des obligations	68		
Extinction des obligations	114		
_			
Formation des obligations	1		
Fondé de procuration	458		
Forme des contrats	11		
<b>G</b> arantie (vente immobilière)	219		
(vente mobilière)	197		
nexécution des obligations	97		
	-		

<b>A</b> cquêts	197
Adoption	264
Annulation du mariage	104
Association	60
Autorité parentale	296
Autorités de protection de l'adulte	360
<b>B</b> iens de famille	335
Biens des enfants	318
Biens propres (régime légal)	198
Bonne foi	3
Cédule hypothécaire	842
Célébration du mariage	101
Charges foncières	782
Communauté de biens	221
Conditions du mariage	94
Curatelle	390
Curatelle (fin)	399
Discernement	16
Divorce	111
Droits civils (jouissance)	11
Droits réels	641
Education	302
Effets généraux du mariage	159
Etat civil	39
Exhérédation	477
Famille (dette alimentaire)	328
Fiançailles	90
Filiation	252
Fonctions du curateur	405
Fondations	80
<b>G</b> age immobilier	793
Gage mobilier	884
<b>H</b> abitation (droit)	776
Héritiers légaux	457
Hypothèque	824
<b>M</b> ajorité civile	14
Mariage (conditions)	94
Mise sous curatelle (mineurs)	308
Nantissement	884
Nomination du curateur	400
Obligation d'entretien (enfants)	276
Ouverture de la succession	537

Pacte successoral	494
Partage (succession)	602
Participation aux acquêts	196
Personnes morales	52
Personnes physiques	11
Possession	919
Prêteurs sur gages	907
Procédure préparatoire (mariage)	97
Propriété	641
-foncière	655
-mobilière	713
-par étages	712a
<b>Q</b> uotité disponible	470
Reconnaissance de paternité260	
Régime matrimonial ordinaire	181
Registre foncier	942
Répudiation (succession)	566
Réserve de propriété	715
Réserve successorale	471
Séparation de biens	247
Servitudes et charges foncières	730
Successions (héritiers légaux)	457
Superficie (droit)	675
Testament	467
<b>U</b> sufruit	745